

**Mardi 31 mars 2015 à 9h
à l'Hôtel des Ventes, 155 cours Berriat à Grenoble**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE

RESTAURANT

sis 34 boulevard Maréchal Foch à GRENOBLE

Mise à prix : 20.000€

(loyers et charges dus depuis le jgt de RJ à la charge de l'adjudicataire)

La mise à prix s'applique à concurrence de 5000€ aux éléments incorporels (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail) et aux éléments corporels à concurrence de 15.000€: matériel d'exploitation décrit dans le cahier des charges établi par Me Torossian. Liquidation Judiciaire de EURL LES IRIS "Le Régional" (jugement du T.C. de Grenoble du 13/01/15) et en exécution d'une ordonnance de Monsieur AUGIER Max Juge Commissaire en date du 11/02/15. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère), 9 bis rue de New York, en l'étude de Maître ROUMEZI Christophe, Mandataire Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le paiement du prix et des frais tant légaux que préalables ainsi que les loyers et charges arriérés s'effectue aussitôt l'adjudication prononcée. Le cahier des charges peut être demandé à l'adresse fdc@102030.fr ou consulté à l'étude sur rdv. Consignation pour enchérir par chèque certifié, à l'ordre de Me Torossian, d'un montant de 15.000€ à déposer à l'étude au plus tard la veille de la vente à 17h.

Visite du fonds de commerce : le Mardi 24 mars 2015 de 11h à 11h30

Toutes les infos sur www.grenoble-encheres.com - Aucun renseignement par téléphone

**SCP TOROSSIAN - Commissaires Priseurs Judiciaires
155 cours Berriat – Site Bouchayer Viallet – 38000 GRENOBLE**